



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Commune de Lachamp-Ribennes

dossier n° PC 048 126 24 A0011

date de dépôt : 15 juillet 2024

demandeur : GAEC DE LA FAGE, représenté par
PIC Bruno

pour : Extension d'un bâtiment agricole :
stabulation

adresse terrain : lieu-dit La Fage, à Lachamp-
Ribennes (48700)

**ARRÊTÉ N°
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Lachamp-Ribennes,
Le Maire au nom de l'état

Vu la demande de permis de construire présentée le 15 juillet 2024 par GAEC DE LA FAGE, représenté par PIC Bruno demeurant La Fage, Lachamp-Ribennes (Lachamp) (48100);

Vu l'objet de la demande :

- pour Extension d'un bâtiment agricole : stabulation ;
- sur un terrain situé lieu-dit La Fage, à Lachamp-Ribennes (48700) ;
- pour une surface de plancher créée de 343 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 30 août 2024;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Le pétitionnaire est informé que le réseau d'eau potable public peut être déficient en période de sécheresse. Il convient de prévoir une autre source d'eau.

A Ribennes
Le 07/11/24

Le maire

Nathalie BONNAL

